



AIDE ADAPT+ DU GRAND CHALON

ADAPTATION DES LOGEMENTS À LA PERTE D'AUTONOMIE



Le Grand Chalons aide les propriétaires occupants qui souhaitent réaliser des travaux d'adaptation de leur logement et améliorer leur vie quotidienne (mobilité, prévention des chutes, etc)

Projet de remplacement des équipements sanitaires (douches, wc,...), de mise en place de barres d'appui ou de travaux d'accessibilité ?

Contactez l'Espace Habitat Conseil !

COMMENT ÇA MARCHE ?

Je contacte l'Espace Habitat Conseil

01

L'animateur ouvre mon passeport travaux : il étudie mon projet, m'informe et m'oriente vers les dispositifs mobilisables.

02

En fonction de mon âge , de mes revenus et de mon projet, je suis orienté vers l'un des dispositifs suivants :

Dispositif National de l'ANAH :

Bénéficiez des aides de l'ANAH avec :

- Aides Travaux jusqu'à 50% du montant HT des travaux
- Aide à l'Ingénierie (si recours à un opérateur) : 300 €

Dispositif ADAPT+ du Grand Chalons

Pour les personnes de plus de 70 ans et dépassant jusqu'à deux fois les plafonds de ressources de l'ANAH :

Bénéficiez du dispositif ADAPT+ du Grand Chalons avec :

- La mise à disposition d'un bureau d'étude pour vous finaliser votre projet
- L'aide ADAPT+ : 25% du montant HT des travaux dans la limite de 1500 €

Pour connaître le montant de toutes les aides dont vous pouvez bénéficier, adressez vous à l'Espace Habitat Conseil : 7, rue Georges Maugey (quartier St-Cosme) 71100 Chalons-Sur-Saône

Sans Rendez-vous du mardi au vendredi : 9h - 12h30 / 13h30 - 17h30

Rendez-vous du mardi au jeudi :

entre 12h30 - 13h30 et 17h30 - 18h30

Posez vos questions sur place, par téléphone au 03 58 09 20 45 ou par mail : habitatconseil@legrandchalons.fr

A NOTER

N'oubliez pas de vous munir de votre dernier avis d'imposition avant d'appeler